



Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire de Migrations & Développement

Madame, Monsieur, cher(e) adhérent(e), cher(e) ami(e),

Nous avons le plaisir de vous transmettre l'Ordre du Jour de l'Assemblée Générale Ordinaire de Migrations & Développement, qui aura lieu **samedi 21 mai 2016**, de **09h30 à 15h00** à l'adresse indiquée ci-dessous :

BOURSE DU TRAVAIL DE BOBIGNY
1 place de la Libération - 93000 Bobigny –
Métro ligne 5 (station Bobigny Pablo Picasso)
Tramway Ligne 1 (station Libération)

Cette rencontre se déroulera selon l'ordre du jour suivant :

9h30 - 10h	Accueil des participants, adhésions et ré adhésions
10h - 10h30	Présentation du Rapport Moral par le Président et vote
10h30 - 11h30	Présentation du Rapport d'Activités par la Direction et vote
11h30 - 12h30	Présentation du Rapport Financier par le Trésorier et vote
12h30 - 14h	repas
14h - 15h30	Présentation de la Charte par le Bureau Présentation du Rapport d'Orientation par la Direction et vote

Rappel : comme toutes les années paires, il n'y aura pas d'élection des membres du CA, ceux-ci ayant été élus en 2015 pour deux ans.

Nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre participation en remplissant le bulletin de participation (et le pouvoir en cas d'absence) à renvoyer par email à communication@migdev.org, ou par fax au **04.91.46.47.36**, **avant le 17 mai 2016**.

Nous vous rappelons également que selon l'article 5 des statuts de notre association, **seuls les membres adhérents à jour de leur cotisation 2016 peuvent participer aux votes qui régissent la vie de l'association.**

Dans l'attente d'avoir le plaisir vous rencontrer et d'échanger avec vous, nous vous prions d'agrémenter l'expression de nos salutations distinguées.

Jacques OULD AOUDIA,
Président de Migrations & Développement

RAPPEL concernant les règles de vote :

Conformément aux dispositions statutaires en vigueur, les votes se font :

A la majorité absolue pour l'adoption des différents rapports, le renouvellement du Conseil d'administration et les modifications statutaires autres que celles relatives à l'article 2 (objet)
A la majorité des 2/3 pour la modification de l'article 2

ACCES

BOURSE DU TRAVAIL DEPARTEMENTALE
1, place de la Libération, 93 000 BOBIGNY

Bourse départementale du travail

Accès :

- Par le métro
Ligne 5 - Station Bobigny-Pablo Picasso
Puis suivre le boulevard Lenine pendant environ 1km|
- Par le tramway
Ligne 1 - Station Libération
- En voiture
Autoroute A 86 – Sortie Bobigny Centre

www.seine-saint-denis.fr

Seine SAINT DENIS
LE DÉPARTEMENT